

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE SAINT BRUNO

Année scolaire 2021-2022



**Union Saint Bruno**  
49 rue Brizard  
33000 BORDEAUX



# SOMMAIRE

## **I ENVIRONNEMENT**

### **A IMPLANTATION DU CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

### **B LES HORAIRES**

### **C LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS MIS A DISPOSITION**

- ✓ Les locaux
- ✓ Les moyens humains

## **II INSCRIPTIONS**

## **III VISEES PEDAGOGIQUES**

### **A LES OBJECTIFS**

- Favoriser la transition Maison/Ecole et Ecole/Maison
- La socialisation
- L'éveil et la découverte
- L'autonomie
- Le respect

### **B DEROULEMENT DE L'ACCUEIL**

- Le Matin
- Le Soir

## **IV L'EQUIPE ENCADRANTE**

### **A ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE**

### **B LES TEMPS D'EVALUATION ET DE REUNION**

# I ENVIRONNEMENT

L'APS a une capacité d'accueil de 90 enfants du CP au CM2 (6 à 11 ans) au sein de l'école élémentaire Saint Bruno, dirigée par Mme Isabelle SAUSSET.

## A IMPLANTATION DU CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil Périscolaire se déroule dans les locaux même de l'école élémentaire Saint Bruno. Place du 11 novembre à Bordeaux

## B LES HORAIRES

- ✓ Le matin (lundi, mardi, jeudi, vendredi) l'accueil s'étend de 7h30 à 8h30.
- ✓ L'après-midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi) l'accueil se fait de 16h30 à 18h30.

## C LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS MIS A DISPOSITION

- Les locaux

Nous disposons des locaux de la ville de Bordeaux, conventionnés chaque année entre l'Union Saint Bruno, la Ville et l'école Saint Bruno.

Sont mis à notre disposition :

- La salle d'art visuel (2<sup>ème</sup> étage)
- Le réfectoire
- La salle de motricité
- La bibliothèque
- L'atelier (2<sup>ème</sup> étage)
- La grande cours de récréation
- La cours calme
- L'accueil
- La salle APS
- les sanitaires

- Les moyens humains

Une responsable de secteur : Audrey BIROT

L'équipe est composée de six animateurs diplômés, 1 animatrice non diplômée et 1 directeur :

- ✓ Un directeur : Yann ROSSIGNOL
- ✓ sept animateurs : Pauline (matin), Théo ( matin ), Maxime, Jean, Pierre, Rachel et Alexandra (non diplômé).

## II INSCRIPTIONS

Il faut être adhérent à l'Union Saint Bruno pour bénéficier de l'accueil périscolaire élémentaire. La présence de l'enfant n'est admise que si celui-ci est inscrit sur le groupe scolaire. Les inscriptions se font courant Juin pour la saison suivante, dépôt et retour de dossiers auprès de l'USB. Les inscriptions se poursuivent aussi tout au long de l'année.

## III VISEES PEDAGOGIQUES

### A LES OBJECTIFS

OBJECTIF GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS D'ANIMATION
<b>Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- s'assurer que l'enfant évolue dans un espace sécurisé.</li><li>- veiller aux moqueries (harcèlement scolaire)</li><li>- prendre en compte les besoins affectifs de chacun</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Créer des espaces où l'enfant peut évoluer librement (salle free).</li><li>✓ Ne pas forcer un enfant à faire quelque chose qu'il n'a pas envie de faire, lui proposer des alternatives.</li><li>✓ Taire les moqueries entre les uns et les autres, instaurer un dialogue.</li><li>✓ Ne pas laisser la cour calme sans surveillance.</li></ul>
<b>Le respect et la vie collective</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner l'enfant à respecter l'autre et le matériel.</li><li>- instaurer un dialogue entre tous</li><li>- Veiller à préserver un cadre de vie apaisé et apaisant.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Accompagner les enfants dans la gestion des conflits.</li><li>✓ Création d'atelier où l'on discute de problématiques communes.</li><li>✓ Création des règles de vie par les enfants.</li></ul>
<b>S'épanouir et jouer</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Donner vie à un groupe.</li><li>- Permettre à chaque enfant de faire une activité qui lui plaît.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Etre moteur et force de propositions dans les activités</li><li>✓ Proposer des activités variées.</li><li>✓ Création d'une semaine déguisée.</li></ul>
<b>L'autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre à l'enfant de prendre confiance en lui.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Créer des espaces de rangement repérables et faciles d'utilisation.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à l'enfant de faire des choix.</li> <li>- Responsabiliser les enfants sur des tâches de la vie quotidienne et de savoir vivre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Laisser le choix de faire les devoirs, les activités ou aucun des deux.</li> <li>✓ Sensibiliser sur le rangement de salles, d'armoires ou le ramassage de déchets</li> <li>✓ création d'une boîte à idée où les enfants peuvent déposer leur idées d'activités</li> </ul>
<b>L'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faire en sorte d'avoir une cour propre</li> <li>- faire prendre conscience aux enfants de leur impact écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proposer des activités sur l'écologie et l'environnement</li> <li>✓ s'appuyer sur des contenus d'associations spécialisées.</li> <li>✓ Faire ramasser les déchets aux enfants</li> <li>✓ proposer un bac de tri</li> </ul>
<b>Retour à la simplicité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne plus faire sentir l'impact covid aux enfants</li> <li>- faire prendre de bonnes habitudes aux enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire faire les règles de vie aux enfants</li> <li>✓ proposer des activités avec des consignes simples</li> <li>✓ moins faire de séparation par niveau de classe</li> <li>✓ proposer des activités inventées par les enfants</li> </ul>

## **B DEROULEMENT DE L'ACCUEIL**

### **• Le Matin**

Les enfants sont confiés par les parents à l'école auprès de l'animateur responsable. Il s'adapte à l'accueil en fonction des différentes heures d'arrivées des enfants, de leur âge et de leurs capacités. Les enfants peuvent lire, terminer des travaux écrits personnels, jouer à des jeux de société, discuter, échanger, partager. Ils peuvent prendre un petit déjeuner car certains n'ont pas le temps de le prendre chez eux. Les parents doivent le fournir.

L'animatrice confie les enfants aux instituteurs dans la cour.

Une fois entrés dans l'école, les enfants ne peuvent pas sortir dans la rue.

### **• Le Soir**

Les enfants sont accueillis à 16h30 dans la cour les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Des listes des présents sont établies par niveau de classe. L'enfant se fait noter auprès de l'adulte qui s'occupe de sa classe (1 animateur par niveau). Les parents, où la personne autorisée par écrit, viennent se présenter à l'animateur situé à l'accueil. L'animateur va ensuite chercher l'enfant dans la cour ou dans les salles d'activités. Il est possible de venir chercher les enfants à n'importe quel moment de l'accueil périscolaire.

Il est interdit de goûter dans les salles de l'école. Les enfants goûtent dans la cour de l'école entre 16h30 et 17h.

Un rassemblement musical est effectué à 17h pour que les animateurs puissent présenter leur activité et d'éventuels informations. Ce rassemblement est lancé par une musique choisie par les enfants en début de chaque cycle.

L'inscription offre le choix de jouer librement, de lire calmement ou de participer à des ateliers mis en place par l'équipe.

## **IV L'EQUIPE ENCADRANTE**

### **A ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE**

Il est demandé à l'équipe encadrante d'avoir un rôle éducatif quelle que soit l'action proposée par un savoir être mais également un savoir-faire

En 5 points :

<b>RESPONSABLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Des enfants en groupe ou individuellement.</li><li>-De leur sécurité physique, morale et affective.</li><li>-Des moyens matériels mis à disposition.</li><li>-Du respect de la réglementation légale et interne.</li><li>-De ces engagements pris envers l'association.</li><li>-De poser les consignes avant les activités, les sorties, pendant les moments de regroupement, en petit groupe ou individuellement (selon la personnalité de l'enfant) afin de s'assurer que chacun les a entendues et comprises.</li><li>-L'animateur devra en toute circonstance agir selon sa conscience et n'accepter aucune demande paraissant dangereuse pour les enfants. En tant que professionnel, il dispose d'un devoir de réserve inaliénable, ainsi qu'un droit incontournable de libre arbitre.</li></ul>
<b>ANIMER</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Prendre en compte l'individualité et le groupe d'enfants, en respectant le rythme de l'enfant.</li><li>-Bonne humeur, sourire, dynamisme et politesse</li><li>-Impulser le jeu et la création</li></ul>
<b>ORGANISER</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-des activités en tenant compte du projet pédagogique établi par l'équipe et intégrer l'activité dans sa globalité (préparation avant, pendant, après)</li></ul>

	-Chaque moment de la vie quotidienne ( goûter, rangement , ménage )
<b>JUSTIFIER DE SON ACTION EDUCATIVE</b>	Après : - Des enfants - Des parents - Du directeur - Des autres animateurs
<b>COMMUNIQUER</b>	A tous les niveaux avec l'ensemble des adultes présents sur l'accueil. -Avec les enfants dans l'activité. -L'animateur impulsera des temps d'échanges pour les enfants : sur ces temps, les enfants seront acteurs de leur accueil et développeront leur capacité d'écoute, d'expression et de prise de décision en collectif. -Régulateur des tensions du groupe dans le dialogue et le calme. -L'animateur doit être capable de sentir ces limites et de passer le relais à un autre membre de l'équipe en cas de besoin.

## A LES TEMPS D'EVALUATION ET DE REUNION

Dans le but de garantir un service de qualité, des réunions d'équipe viendront s'échelonner tout au long de l'année. Ces temps collectifs et/ou individuels ont pour objet d'échanger sur :

- Le cycle achevé :
  - ✓ Bilan personnel et collectif
  - ✓ Les difficultés rencontrées à l'égard des enfants ou de nos interlocuteurs et de trouver des solutions
  - ✓ De se questionner et prendre du recul
  - ✓ De modifier notre fonctionnement si besoin pour notre public accueilli
- Mise en place du nouveau planning d'activités
- D'organiser des événements forts ( Concert, Fête de fin d'année, etc...)
- De COMMUNIQUER

(Forfait de 20h de réunion programmé sur l'année).

### Les binômes

Depuis deux ans nous faisons des binômes d'activités afin de répondre aux attentes individuelles et différentes de chaque animateur.

Ainsi, un soir par semaine, un binôme propose une activité originale et créée par leur soin.

€ Les binômes sont associés de façon à compléter les compétences, qualités et personnalités de chacun. Les animateurs remplissent une fiche activité en début de cycle et une fiche bilan sera proposée en fin de cycle afin qu'ils puissent s'évaluer de façon autonome. Ces fiches leur seront distribués pendant les réunions

Modifié le : 4/10/2021